

LA MASCARADE

JOURNAL POLITIQUE

ABONNEMENTS

LYON

Un an . . . 8 fr.
Six mois . 4 fr.

LES ANNONCES
SONT REÇUES

Chez M. V. FOURNIER
14, rue Comfort

POUR LES ABONNEMENTS

S'adresser à l'imprimerie Coste-Labaume, c. Lafayette, 5, et aux Facteurs-Réunis, passage des Terreaux

ABONNEMENTS

DÉPARTEMENTS

Un an . . . 10 fr.
Six mois . 5 fr.

ÉTRANGER

Un an . . . 12 fr.

BONIMENT

Il nous semble aujourd'hui que la cause est entendue et la question jugée pas de bon.

La monarchie légitime a quelque chance encore de s'implanter dans le département du Morbihan, chef lieu Vannes, 14,000 habitants, ou dans la péninsule de Quiberon avec M. Martin, pour ministre de grâce et de justice, — mais ailleurs il n'y faut pas compter à moins d'un entêtement fâcheux touchant à la monomanie.

Les cousins ne sont guère plus heureux : l'Oise fausse compagnie au duc d'Aumale, le Calvados laisse en route M. Joret Desclosière ;

La Gironde rejette pour la seconde fois l'orléaniste Forcade, le légitimiste de la Roquette, et le bonapartiste Forcade de la Roquette ;

Enfin l'Indre-et-Loire, la Touraine, ce berceau du royalisme, la Touraine où l'on ne rencontre pas un coteau qui ne soit surmonté de son castel à clochetons, pas une grille qui ne soit ornée de son écusson nobiliaire, pas une église sans son tombeau de marbre, la Touraine où les omnibus d'hôtel portent ces suscriptions significatives : *A la couronne, à la fleur de lys, au Dauphin* ; la Touraine, patrie de Chambord a poussé l'oubli de ses traditions et de ses devoirs jusqu'à donner trente mille voix à un candidat républicain qui s'appelle Nioche, Nioche tout court !

Et voyez la male chance : c'est ce moment là, c'est cette heure précise que

choisit « monseigneur » pour écrire à son cher Larochette chargé cette fois du rôle de comparse : « Au fond la France est monarchique. »

Au fond ! mais bien profond alors, tellement profond que ce fond ne peut venir à la surface, que ce fond est un fonds perdu.

Il serait de mauvais goût pour les républicains de triompher trop bruyamment de leur succès du 20 octobre ; il serait peu généreux de s'appesantir avec trop d'insistance sur une victoire prévue dès le début et gagnée d'avance ;

Les monarchistes sont aujourd'hui dans un tel désarroi, dans une telle déroute, qu'ils méritent des ménagements et un peu de commisération de la part même de leurs adversaires.

Néanmoins en présence de ce résultat, qui envoie à l'Assemblée six républicains sur sept, il est permis d'affirmer sans présomption, sans vanité et sans passion, avec les seules démonstrations fournies par l'arithmétique élémentaire, que les monarchies de tout poil et de tout galon ont définitivement bataille perdue en France, et qu'il faut tirer une barre sur le mot royauté aussi bien que sur le vocable empire.

Chaque expérience nouvelle, chaque point d'interrogation posé devant le suffrage universel, provoquent le même résultat et la même réponse.

Repoussés peu à peu de l'intérieur du pays, comme les établissements insalubres du centre des villes, la légitimité se voit parquée à l'extrémité de la Bretagne, le bonapartisme rejeté dans les

maquis de la Corse... une dernière poussée et ils tomberont à la mer.

Quant à l'orléanisme, courant les grandes routes, quêtant un diner à droite et à gauche, réduit au rôle humiliant de pique-assiette, il ne trouvera bientôt plus un parapluie pour abriter sa tête.

Dans ces conditions, la majorité royaliste de Versailles est une anomalie et un contre-sens ; cette majorité est minorité dans la nation, minorité dans les villes, minorité dans les campagnes, minorité infime ne représentant qu'elle-même, ses intérêts, ses passions et ses préjugés.

Aussi lorsque cette majorité va de nouveau se remettre au travail et continuer son œuvre,

A la veille de cette rentrée des classes où nous allons voir les naufragés de la monarchie cherchant à se raccrocher à des interpellations, à des apostrophes et peut-être même à des réformes constitutionnelles,

Le devoir du gouvernement est tout tracé et nettement défini.

Ce devoir consiste à gouverner non pour l'Assemblée de Versailles, mais pour la France, non pour les quatre cents députés qui s'assoient à droite de M. Grévy, sur une trentaine de banquettes, mais pour les trente cinq millions de Français qui travaillent et paient des impôts entre la Méditerranée et l'Océan.

Le devoir du Gouvernement est d'écouter non les quelques messieurs qui crient vive le roi ! mais les masses de citoyens qui demandent la République et votent pour les candidats républicains.

Entre l'opinion de M. de la Rochefou-

cault flanqué de quelques Bisaccias, et l'opinion publique ouvertement connue et manifestée, il n'y a pas d'hésitations possibles, — et il serait par trop cocasse de sacrifier les intérêts et les aspirations de quatre-vingt-six départements, au seul département du Morbihan, chef lieu Vannes, et à son ours... Martin.

Jacques BARBIER

Bigarrures

Dans un roman de Balzac, l'usurier Gobsek sollicité par un ancien camarade consent à lui avancer, contre garantie, quelques milliers de francs au denier quinze...

— Eh quoi, s'écrie l'emprunteur, quinze pour cent, à moi, à un ami !

— A un ami plus qu'à tout autre, vous ne vous doutez pas, mon cher, du service que je vous rends, en vous prêtant à ce taux-là ?

— Non, certes,
— Mon petit, je vous délivre par avance de la plus lourde de toutes les dettes, — la dette de la reconnaissance.

C'est un peu dans cette catégorie de bienfaits qu'il faut ranger la sollicitude dont le gouvernement fait preuve en ce moment à l'endroit des émigrés Alsaciens et Lorrains.

Cela est triste à dire, mais nos infortunés compatriotes ne contractent pas envers la mère patrie une reconnaissance trop écrasante et ils ne seront pas embarrassés pour demander quittance de leur dette de gratitude.

En dehors de quelques efforts individuels, noyés dans l'apathie générale, en dehors de quelques subventions isoées votées par des municipalités comme celles de Lyon, une indifférence coupable, nouteuse même semble répondre à la manifestation patriotique des populations de l'Alsace, et il s'en faut de peu que ces exilés ne soient accueillis comme des intrus.

C'est là, sans contredit, l'argument le plus

qu'une cheville peut casser.

A vous, monsieur le Russe.

M. Schlagoskoff. — Le maître imposé à toutes les Russies est le maître absolu. Cette qualification suffit de reste pour en démontrer tous les inconvénients. Ne pas parler, ne pas écrire, ne pas marcher, ne pas manger sans permission ; ne connaître qu'un seul mot, obéissance, qu'un seul geste, genuflexion, qu'un seul acte, payer, — voilà en substance les désagréments du maître usité en Russie.

Le Président. — Par conséquent, vous demandez ?

M. Schlagoskoff. — Une seule chose : nous en débarrasser au plus vite.

M. Kruppmann. — Mes conclusions sont identiques à celles de l'honorable préopinant. Le maître allemand qui était jadis un maître confédéré nous laissant une certaine latitude, a été imprudemment changé depuis quelques années contre le maître prussien : lequel est brutal, tyrannique et un peu voleur.

Le Président. — Vous pouvez dire beaucoup.

M. Christian Dupenhague. — Vous pouvez dire énormément.

M. Kruppmann. — Sous le prétexte d'établir l'unité allemande qui n'est en réalité que l'unité prussienne, le maître auquel nous sommes soumis nous a créé avec toutes les nations voisines des inimitiés, des haines et des rancunes sanglantes qui tôt ou tard éclateront sur notre pays.

Le Président. — C'est fort supposable.

M. Kruppmann. — Pour le moment, le maître prussien règne par force dans toute l'Allemagne, et un peu dans les pays voisins.

Le Président. — Vous pouvez dire beaucoup.

M. Christian Dupenhague. — Vous pouvez dire énormément.

M. Kruppmann. — Il nous est interdit sous peine de plat de sabre et de fortresses, de nous servir d'un autre système, et le jour où nous en se-

FEUILLETON DE LA MASCARADE

LA COMMISSION DU MAÎTRE

Depuis plusieurs mois une commission internationale, connue sous le nom de commission du maître, s'est réunie à Paris dans le but de discuter cette importante question, de rechercher le système le plus avantageux pour tous les peuples, et d'adopter un type unique qui mettrait fin à tout jamais aux discussions, aux malentendus et aux difficultés sans nombre qui s'élevaient trop souvent entre les diverses nations de l'Europe à propos de leurs maîtres respectifs.

La plupart des journaux, même des journaux spéciaux, n'ayant publié que des résumés sommaires et écourtés des travaux de la Commission du maître, nous pensons être agréable à nos lecteurs en plaçant sous leurs yeux le compte rendu de la séance où a été adopté l'étalon définitif.

Nous commencerons par donner un renseignement peu connu, à savoir les noms des hommes illustres et savants auxquels chaque nation avait donné mandat de représenter ses intérêts.

- Ces mandataires étaient :
- Pour la France, M. Franc Gallois.
 - L'Angleterre, son représentant habituel M. John Bull.
 - L'Allemagne, M. Vilhem Kruppmann.
 - L'Autriche, M. Max Pippinich-Cummer.
 - La Russie, M. Yvan Schlagoskoff.
 - L'Italie, M. Giuseppe Macaroni.
 - L'Espagne, Don Juan Della Posada.
 - Le Portugal, M. Pedro d'Orangeada.
 - La Turquie, Mohamed-Moad Bouffar.
 - La Grèce, M. Cyprien Capranis.
 - La Belgique, M. Léopold Bierbroken.

- Pour la Hollande, M. Cornélius Harengsur.
- le Danemark, M. Christian Dupenhague.
- la Bavière, M. Choppmüller.
- la Saxe, M. Ernest Porcellen.
- le Wurtemberg, M. Kirchwasser.
- le Duché de Bade, M. Frédéric Croupbac.
- la Suède et la Norvège, M. Nigel Verglokolm.

Enfin pour la cour de Rome, Monsignor Decavato.

Ce dernier accepté avec quelque difficulté par M. Giuseppe Macaroni qui, prétendant que l'Italie n'ayant plus qu'un maître, ne pouvait avoir deux représentants.

La présidence de la Commission avait été déléguée de droit au représentant de la France, comme amphitryon d'abord. En second lieu ses connaissances variées sur la question, ses études spéciales, ses expériences fréquentes renouvelées si souvent depuis moins d'un siècle, le désignaient naturellement pour diriger ces intéressants débats.

Aussi fut-ce avec un religieux silence qu'on écouta son petit discours d'ouverture.

Messieurs et chers collègues,

Avant d'aborder le fond même de la question, c'est-à-dire le choix du type uniforme auquel nous nous arrêterons, je crois qu'il ne serait pas inutile que chacun des représentants commençât à expliquer les inconvénients, les désavantages, et les vices du système mis en pratique dans son pays.

Cette étude préliminaire ne peut être que féconde en enseignements et nous conduira tout naturellement par voie d'élimination à la solution définitive que nous avons mission de découvrir.

Par conséquent, si vous le voulez bien, nous allons suivre cet ordre de discussion.

Mon voisin John Bull a la parole.

M. John Bull. — Le système de maître adopté en Angleterre depuis longues années, est connu

généralement sous le nom de maître constitutionnel.

Sa principale fonction consiste à ne rien faire, de sorte qu'il n'est ni très-génant ni très-incommode. On peut même dire que son utilité pratique est des plus contestables, à tel point que le maître peut être indifféremment un maître ou une maîtresse, un souverain ou une souveraine sans qu'un Anglais en digère plus mal son pale-ale ou son rosbef. Notre maître actuel, notre maîtresse veux-je dire passe son temps à prier, à pleurer, quelques mauvaises langues disent à boire, et on ne s'aperçoit pas que les affaires en souffrent, ni que le stock des magasins en augmente.

Le Président. — Alors vous pourriez vous en passer ?

John Bull. — Parfaitement bien. Seulement nous y tenons un peu comme on tient à ses vieux paletots. Ils sont fanés, cirés, rapés, et on a peine à les quitter parce que le corps s'est habitué aux entourures, aux coutures et aux emmanchures.

Le Président. — Très bien. Mais combien vous coûte votre vieux paletot constitutionnel ?

John Bull. — Sans doute, voilà le côté fâcheux : il coûte horriblement cher. Cinq cent mille livres sterling, bon an mal an, sans compter les faux frais ; les dettes du prince de Galles, le mariage de celui-ci, la naissance de celui-là, la dotation de cet autre, oui certes, l'argent y va vite.

Le Président. — Dans ces conditions, étant donné un système de maître qui ne sert à rien et qui coûte cher, quelle est la réforme qui vous semble commercialement et mathématiquement pratique ?

John Bull. — La suppression, je le comprends bien : seulement nous n'aurons plus de cheville pour accrocher notre constituant.

Le Président. — La belle affaire : vous la mettez dans vos coffres-forts.

Elle y sera aussi en sûreté. Rappelez-vous la fièvre typhoïde du prince de Galles, et n'oubliez pas

désirable et le plus commode qu'on pouvait fournir aux Prussiens en faveur de l'annexion de nos deux provinces et les gazettes tudesques en font des gorges-chaudes à se décrocher les mandibules

Le plus coupable dans cette indifférence générale est avant tout le gouvernement qui semble avoir donné le mot d'ordre de l'abstention; Le gouvernement d'où devait descendre l'impulsion dirigeante et qui n'a montré qu'une mollesse déplorable, comme s'il craignait de froisser la Chancellerie allemande par une ardeur trop grande à secourir les expulsés du prince de Bismarck;

Le gouvernement qui détient en caisse sept millions souscrits pour la libération du territoire et qui n'a pas eu l'idée de consacrer tout ou partie seulement de ces sept millions au soulagement des malheureux qui juraient la schlague et la conscription prussienues.

Cependant, ne nous plaignons pas trop, le gouvernement vient de prendre une résolution énergique, destinée à compenser sa négligence et son inaction passées.

A en croire divers journaux, le Président de la République « a renvoyé à l'examen du ministre des finances un projet de décret tendant à ouvrir, au profit des Alsaciens et Lorrains émigrants en Algérie, un crédit de 600,000 fr. Cette somme serait prélevée sur la portion disponible de l'indemnité de guerre qui a été imposée aux tribus insurgées en 1871. »

N'est ce pas là une idée merveilleuse qui se distingue principalement par l'opportunité de la conception, la netteté de l'exposé et la rapidité de l'exécution?

Depuis plus de vingt mois, le mouvement d'émigration des Alsaciens et Lorrains s'accroît de plus en plus : depuis trois semaines, le délai prévu pour l'option est expiré, des milliers de familles attendent qui sur le pavé, qui sous des abris provisoires qu'on veut bien leur faciliter les moyens de s'installer, de se réorganiser, de pourvoir à leur existence....

Et aujourd'hui, fin octobre 1872, M. Thiers renvoie au ministre des finances un projet tendant à ouvrir un crédit de 600,000 francs, prélevé sur la portion disponible de l'indemnité imposée aux insurgés Arabes!

De telle façon que ce sont les Arabes qui font les frais de notre générosité envers les Alsaciens;

Car si les Arabes ne s'étaient pas insurgés, il n'y aurait pas d'indemnité;

S'il n'y avait pas d'indemnité, il n'y aurait pas de portion disponible;

S'il n'y avait pas de portion disponible, il n'y aurait pas de crédit!

Cela vous produit-il la même impression, mais ce morceau de pain jeté dédaigneusement en guise d'aumône, d'aumône qui ne sort pas même de notre poche, mais bien du burnous troué des Arabes, cette manière de se débarrasser à bon marché d'une misère importune nous paraît plus regrettable et plus fâcheuse encore que la réponse topique des premiers jours : Je n'ai pas de monnaie!

Il fallait s'en tenir là et ne pas s'exposer à provoquer des haussements d'épaules et des sourires de pitié, par ce projet de crédit prélevé sur la portion disponible, etc.

La France ne trouvant dans sa caisse que six cent mille francs à donner aux cent cinquante

mille émigrés Alsaciens, alors qu'elle a fourni un million à M. Thiers tout seul pour reconstruire son hôtel, la France empruntant aux Bédouins besogneux et misérables les frais de ses générosités patriotiques, — constitue un fait tellement humiliant qu'il eût été préférable de ne jamais en parler et de laisser dans l'ombre cette charité grotesque.

Nous ne connaissons qu'un moyen de réparer cette maladresse énorme, cette faute politique dont la Commission de permanence s'est préoccupée beaucoup moins que des trains de plaisir pour Lourdes et autres Salettes;

Ce moyen, — c'est qu'à la première séance de l'Assemblée nationale, un député se lève et demande que les sept millions souscrits pour la libération du territoire, les sept millions dont le gouvernement ne voulait pas, qu'il n'a acceptés qu'à son corps défendant, soient immédiatement et sans plus tarder consacrés au soulagement des émigrés Alsaciens et Lorrains;

C'est que cette proposition soit acceptée, votée et acclamée par les 738 députés qui représentent à Versailles ce qui reste du peuple Français;

C'est qu'aussitôt après, les dits 738 députés organisent entre eux une souscription où chacun d'eux apportera son offrande, ne fût-elle que de cinquante centimes. Le chiffre dans cette circonstance n'a qu'une signification secondaire. Une semblable souscription ayant pour but non de produire un résultat d'argent, mais de constituer une manifestation bien due à des malheureux qui après avoir subi l'invasion, la guerre, l'occupation et les désastres qui l'accompagnaient, subissent encore l'exil par attachement pour leur nationalité.

S'il en était autrement, si l'Assemblée ne comprenait pas qu'il est de son devoir de réagir immédiatement contre les erreurs du pouvoir, son attitude excuserait toutes les défaillances passées, justifierait toutes les défaillances à venir, et on finirait presque par comprendre le paysan refusant des provisions et des vivres au soldat Français pour en gorger le Prussien.

Le conseil général de la Seine vient d'adopter un vœu touchant une des nombreuses réformes judiciaires dont l'Assemblée nationale n'a pas encore eu le loisir de s'occuper.

« Ce vœu tend à demander que des réparations puissent être accordées par les tribunaux aux individus poursuivis devant eux et qui auraient été reconnus innocents. »

Personne n'ignore en quoi consistent aujourd'hui ces réparations.

Un monsieur est poursuivi, enlevé à sa famille, à ses intérêts, à ses affaires; subit quatre mois de prison préventive; supporte l'affront de s'asseoir sur le banc des accusés entre trois ou quatre gendarmes, se voit en butte trois heures durant aux imprécations du ministère public....

Après quoi la Cour ou le tribunal prononce son acquittement — et pour consolation des préjudices matériels et moraux qu'on lui a causés, pour réparer la ruine de ses affaires, guérir sa santé compromise, essuyer les larmes de sa famille;

Le président psalmodie d'une voix monotone: « Ordonne que le prévenu sera mis en liberté s'il n'est déchu pour une autre cause. »

Comme on le voit cela demandait une légère réforme : nous l'attendons depuis des siècles et nous l'attendrons encore longtemps.

De même que nous attendons la promulgation de cette petite loi en vigueur chez les Prussiens!

La prison préventive est une prison. Mais l'Assemblée de Versailles est un peu comme le bon Dieu. — Elle ne se presse pas, parce qu'elle se croit éternelle. *Patients quia aterna.*

M. Babinet vient de mourir. M. Babinet était un savant, un savant de l'Institut, un savant sans la permission duquel les astres ne se permettaient guère de bouger dans le firmament, les planètes d'apparaître, — ni les étoiles de filer.

Et cependant M. Babinet avait déclaré formellement que le télégraphe sous-marin était une folie pure.

Déjà les prédécesseurs de M. Babinet avaient voulu faire enfermer Fulton comme atteint d'aliénation mentale;

Déjà les aïeux de M. Babinet avaient failli faire brûler Bernard de Palissy comme sorcier, hérétique où je ne sais quoi.

Déjà les ancêtres reculés de M. Babinet avaient soumis Galilée à l'emprisonnement et à la torture....

Si bien qu'en y regardant d'un peu près on finirait par trouver que les savants officiels sont les pires ignares qu'il soit possible de rencontrer.

Après M. Babinet, Théophile Gautier. Celui-là n'était ni un savant officiel ni un littérateur d'académie.

Il se contentait d'être un grand poète et l'un de nos plus admirables prosateurs....

Ces titres n'étaient pas suffisants pour nos immortels de carton qui lui préférèrent de tout temps un Xavier Rousset, un Aumale ou un Broglie quelconque.

La postérité heureusement se montrera moins difficile, et classera suivant leur mérite les œuvres de Gautier dans les rayons de bibliothèques, et les œuvres des quarante ou tout au moins de trente-cinq d'entre-eux dans les rayons d'épicerie.

Ceci n'est pas un conte. Un monsieur va porter une plainte en escroquerie auprès d'un commissaire de police intelligent.

— Je vous recommande cette poursuite, dit-il, car je tiens beaucoup à avoir la clef de l'affaire.

Le commissaire intelligent. Ah! il y a une clef?

ZÈDE.

Bibliographie.

Catalogue des ouvrages les plus récemment édités et dont nous recommandons spécialement la lecture à nos amis.

Tous ces ouvrages se trouvent aux bureaux de la Mascarade, où ils sont dès aujourd'hui mis en vente.

Le Chemin de Damas, par M. Casimir Périer, républicain. Brochure format de portefeuille, avec préface du duc d'Aumale.

Vive la République! recueil de rondeaux et ro-

Don Juan della Posada. — Ce qui m'étonne, messieurs...

Le Président. — Ayez l'obligeance de déposer votre tromblon.

Don Juan della Posada. — Y pensez-vous? Il pourrait se trouver des carlistes par là!

Le Président. — Je comprends. Vous êtes Amédéiste?

Don Juan della Posada. — Pas le moins du monde.

— Alors Alphonsiste?

— Encore moins.

— Alors Zorilliste?

— Du tout pas.

— Alors républicain?

— Jamais de la vie.

— Alors Montpensieriste?

— Alors donc!

— Bon, qu'êtes-vous en résumé, et contre qui ce tromblon?

Don Juan della Posada. — Je n'en sais rien du tout. Nous avons tant de partis en Espagne qu'il faudrait la vie d'un homme pour les compter, à plus forte raison pour les choisir. Mon opinion est l'opinion contraire du voisin : je ne connais pas autre chose et nous sommes tous comme ça sur les bords du Tage.

Le Président. — Vous serez peut-être embarrassé dans ce cas pour nous donner des renseignements sur la maîtresse ibérique.

Don Juan della Posada. — C'est précisément ce que je voulais vous dire en commençant. Lorsqu'on change de maîtres deux fois par semaine, il est matériellement impossible de se faire la plus petite idée des uns ou des autres, et de hasarder la moindre description.

Le Président. — Comment diable n'avez-vous pas eu la pensée d'y renoncer pour éviter ce gâchis?

Don Juan della Posada. — Très-bien, mais où trouverait-on un prétexte aussi commode pour

manes par le duc d'Aumale, avec préface de M. Casimir Périer.

Lettres choisies de M. Barthélemy Saint-Hilaire, membre de l'Académie des sciences morales et politiques. 2,800 volumes in quarto, petit texte, avec dédicace à Mlle Dosne.

Les Pélerins, poème épique en douze trains de plaisir, par M. le marquis de Francheville, député, avec cette épigraphe : « Que la terre lui soit Lourdes »

Mes prisons, par le maréchal Bazaine, un fort volume illustré, contenant la vue du cachot, des fers et de la paille humide du prisonnier, augmenté du rapport d'un médecin célèbre sur la contagion reçue à Gravelotte par le soldat martyr.

Voyages en zig-zag, récits champêtres écrits par M. Spuller, sous la dictée de M. Léon Gambetta, Tours-ists.

Épîtres familières à mes amis, par le citoyen Favier, président du conseil d'arrondissement de Lyon, trois volumes avec autographes et le portrait de l'auteur photographié au moment où M. Brunel quitte la salle des séances du conseil d'arrondissement.

Cet ouvrage est relié en peau de chagrin.

Campagnes et victoires de A. Thiers, général honoraire décoré de plusieurs ordres; augmenté d'un appendice contenant plans, cartes, rapports, ordres du jour, etc., dédié à S. A. le prince Napoléon Bonaparte.

Le Golgotha, récit d'un missionnaire, édition de luxe, par le R. P. Ernest Picard, de l'ordre des avocats.

De l'art d'accommoder les ministres, manuel des hommes d'Etat, par M. de Goulard, ex-ambassadeur, ex-ministre du commerce, actuellement grand financier, avec une préface de M. A. Thiers.

Etude approfondie sur les finances, par M. Vallier, adjoint. Ouvrage en plusieurs déficits et emprunts, recommandé aux personnes qui n'ont jamais fourré le nez dans un budget.

Le pain amer de l'exil, un volume en vers par M. Napoléon Bonaparte, dédié à M. A. Thiers.

Le jardin des Oliviers, plainte en quinze volumes, ornés de larmes, par M. Jules Simon, philosophe, avec cette épigraphe : « Mon âme est triste jusqu'à la mort. »

Ouvrage approuvé par Mgr l'archevêque de Tours.

De la représentation municipale, opuscule à l'usage des maires. 25,000 lignes de texte, par M. Désiré Barodet, édité à Lyon, près la Demi-Lune (Rhône).

Pour paraître prochainement :

Le parfait républicain, manuel du député en plusieurs conversions à gauche, par un groupe d'honorables représentants, précédé d'une lettre de M. de Broglie sur la durée moyenne des convictions.

Les malheurs d'un enfant de la Nièvre, tragédie en 5 actes, par M. Cantonnet.

Représentée pour la première fois à l'Hôtel-de-Ville de Lyon, en septembre 1872.

De la folie incurable, traité médical en deux volumes. Edition spéciale par M. Du Temple, ci-devant général.

Ouvrage approuvé par Nos Seigneurs Dahirel et Chaurand.

A Mgr le comte de Chambord

ROI DE FRANCE IN PARTIBUS, à Ebenzevayer.

Monseigneur, Vous avez peur qu'on vous oublie ; — de là, sans

se fusiller les dimanches?

Le Président. — Vous y tenez absolument à ces fusillades?

Don Juan della Posada. — Mon Dieu vous savez, — cela distrait.

Le Président. — Si ce n'est que cela, nous vous créons d'autres récréations.

Don Juan della Posada. — La chose me semble difficile. Cependant essayez. Quant au maître des Espagnes, il m'est absolument indifférent et je vous le répète, je n'y tiens un peu qu'à cause du tromblon.

Le Président. — N'avons-nous pas encore quelqu'un à entendre?

M. Cornélius Harengsaur. — Oui le Suédois, M. Vergluskolm. Seulement vous n'en obtiendrez rien, il n'est pas encore dégalé.

Le Président. — Et le Turc Mamhoud-Bouffar?

M. Pippernich. — Celui-là complètement engourdi : écoutez il rouffe comme une toapie.

Le Président. — Et l'envoyé Grec?

M. Cyprien Capranis. — Me voici.

Le Président. — Quel est votre avis sur le maître de Grèce.

M. Capranis. — Mon Dieu ce maître...

Le Président. — Le roi si vous le préférez.

M. Capranis. — Le roi parbleu, je le retourne!

M. Kruppmann. — Pourrions-nous connaître maintenant l'opinion du Président.

Le Président. — Rien de plus facile. Après de nombreux essais, je me suis lassé successivement de tous les systèmes de maîtres, et je crois que le mieux est de n'en pas avoir. En conséquence je vous propose l'adoption de la résolution suivante qui est destinée, je crois, à réunir tous vos suffrages : La suppression du maître est la meilleure mesure internationale.

rons délivrés sera un jour heureux.

M. Ivan Schlagoskoff. — Le maître allemand n'a-t-il pas la réputation de se griser?

M. Kruppmann. — Un peu.

Le Président. — Vous pouvez dire beaucoup.

M. Christian Dupenhague. — Vous pouvez dire énormément.

Le Président. — Quel est donc, monsieur Dupenhague, le maître usité en Danemark?

M. Christian Dupenhague. — C'est un maître d'assez bonne composition, mais trop faible. Et le seul maître dont nous osons nous servir est le maître prussien.

Le Président. — Et en Bavière, monsieur Choppmuller?

M. Choppmuller. — Le maître prussien.

Le Président. — Aussi! Et en Saxe, M. Porcellen?

M. Porcellen. — Le maître prussien.

Le Président. — Encore! Et dans le duché de Bade, M. Croupbac?

M. Croupbac. — Le maître prussien.

Le Président. — Toujours! Et dans le Wurtemberg, M. Kirschwasser?

M. Kirschwasser. — Le maître prussien!

Le Président. — Infortunés! Tous mesurés à cette aune, tous passer sous cette toise! Heureusement qu'en Autriche M. Pippernich...

M. Pippernich-Cummer. — En Autriche, comme ailleurs, hélas!

Le Président. — Comment, comment! N'avez-vous pas le maître austro-hongrois!

M. Pippernich-Cummer. — Sans doute! Mais que signifie ce maître aujourd'hui? Une sorte de métal composé, rebelle à l'analyse. Un mélange d'absolu, de constitutionnel, d'Allemand, de Tyrolien, de Croate, de Bohémien, de Hongrois et de Polonais, auquel personne ne comprend rien. Ce maître qui comptait jadis en Europe, tombe actuellement en désuétude et en décomposition. Il coûte cher, manque de prestige, ne présente au-

cune solidité et son usage devient impraticable.

Le Président. — Dans ce cas, vous vous résoudriez à le laisser de côté.

M. Pippernich-Cummer. — Je n'y vois pas le plus petit inconvénient.

M. Giuseppe Macaroni. — Tout comme moi pour le maître italien.

Le Président. — Quels sont donc les défauts que vous lui trouvez?

M. Giuseppe Macaroni. — Un capital : l'incertitude. Chasser, fumer, s'endetter, cultiver la bagatelle, vous avouerez que c'est un drôle de maître.

Le Président. — Et vous ne demandez pas mieux qu'il file, M. Macaroni?

M. Giuseppe Macaroni. — J'y consentirais sans trop de peine.

Le Président. — Quelle est votre opinion sur ce point, monsieur?

Mgr Decavato. — Notre ennemi, c'est notre maître.

M. Cornélius Harengsaur. — Le maître des Pays Bas ne provoque point chez nous de haine aussi vive. C'est un instrument inefficace que nous employons rarement dans le commerce et qui n'a d'autre signification qu'une enseigne de magasin. Cependant, en récapitulant les inventaires de fin d'année, il est facile de s'apercevoir que ce maître constitue un luxe assez coûteux pour de simples bourgeois, et que nous réalisons en nous en passant une économie assez notable.

M. Léopold Beerbrocken. — Parfaitement absolument, savez-vous? Notre maître à nous présente absolument la même dimension que le vôtre, et tous deux se ressemblent au point qu'on croirait...

Le Président. — A une confection...

M. Léopold Beerbrocken. — Chacun vit comme il peut, monsieur le Président. Dans tous les cas, j'estime que l'édition belge pourrait disparaître au même titre que l'édition hollandaise.

Le Président. — Vous demandez à parler, se-

nez?

doute, cette manie périodique de rédiger un manifeste tous les six mois pour rappeler aux Français que vous êtes toujours disposé à les rendre heureux.

C'est un bon procédé auquel ils ne manqueront pas d'être sensibles s'ils ont un brin de cœur.

Votre dernière lettre pastorale a d'ailleurs un certain ton de confiance et de prophétie qui doit faire la joie de vos amis en même temps que celle de vos adversaires.

Vous ne vous découragez pas facilement, monseigneur; plus que jamais, vous avez l'air de croire que c'est arrivé ou plutôt que cela arrivera.

Aussi bien, vous n'y allez pas par quatre chemins, et avec vous les questions politiques deviennent d'une merveilleuse simplicité, les difficultés se résolvent comme par enchantement.

Impossible de dire avec plus de naïveté : « Prenez mon ours ! »

« La France serait sauvée, dites-vous, et nous la verrions sortir de sa ruine, plus forte et plus grande que jamais, si l'on voulait comprendre en fin de compte les vraies conditions du salut. »

Il n'y a rien de plus facile à « comprendre », et un enfant de 4 ans saisisrait le raisonnement :

Le salut de la France, c'est la monarchie traditionnelle, et la monarchie traditionnelle, c'est vous, donc, etc.

Ainsi, la France n'a qu'à vous gratifier d'une bonne liste civile, à vous charger du soin de nommer ses préfets, ses maires, ses gardes-champêtres, et elle sera sauvée !

Sauvée ! Merci, mon Dieu ! Ah ! laissez-moi vous dire, monseigneur, que votre gouvernement futur est une admirable chose !

Votre Royauté, c'est la douce Révalescière de la politique, sans la Dubarry, bien entendu.

Avec elle, plus d'embarras financiers, plus de gaspagnies ministérielles, plus de dyssenteries bonapartistes, plus d'écroutelles.

Toutes les maladies sociales et morales dont la France peut être affligée, seront guéries spontanément par votre seule apparition sur le trône, sans compter la cure de Notre Saint Père le Pape qui ne se ferait pas attendre.

Certes, voilà un résultat bien désirable, et la France est heureuse d'avoir à sa disposition un spécifique aussi assuré.

Mais dame, si elle reste en République, vous ne répondez plus de rien, c'est comme si elle prenait un billet d'express pour « courir à un abîme certain. »

Seulement vous n'aurez rien à vous reprocher, car vous l'aurez avertie.

« Conserver l'illusion d'une République honnête et modérée, après les sanglantes journées de juin 1848, et les actes sautages de la seconde Terreur, c'est oublier trop vite les avertissements de la Providence et traiter les leçons de l'expérience avec trop de dédain. »

Vous oubliez simplement, monseigneur, que c'est précisément la République qui a vaincu l'insurrection de la Commune, et si vous aviez été à sa place, vous auriez été sans doute fort empêché d'en faire autant.

Quoi qu'il en soit, grâce aux avertissements de la Providence, vous avez perdu toutes vos illusions sur la République, et vous espérez bien que le reste de la nation en est revenu comme vous.

« Au fond, dites-vous, la France est catholique et monarchique. »

Ma foi, monseigneur, c'est bien possible, mais à coup sûr, elle l'est sans le savoir, comme M. Jourdain et prose.

La France dont vous parlez, est une France de fantaisie rêvée par votre petite cour et votre petit entourage.

Vous avez vu M. le baron Chaurand, M. Cazenove de Pradine, M. de Belcastel et les autres pèlerins d'Anvers, de Lourdes, de la Salette, et vous vous êtes figuré que c'était la France.

Si votre grandeur ne vous attachait pas aux rives d'Ebenzweyer si votre embonpoint ne vous empêchait pas de vous faufiler à travers la foule et de l'étudier, vous pourriez constater par vos propres yeux que vous ne connaissez pas ce pays et qu'on ne vous l'a jamais montré qu'à travers un kaléidoscope.

La France, monseigneur, c'est l'épicoeur du coin, c'est le fruitier d'en face, c'est le marchand de peaux de lapins, c'est le canut, c'est le bottiquier, c'est l'industriel, c'est enfin toute cette foule qui grouille dans les usines, lance la navette, gratte la terre sous la pluie et le soleil et qu'on appelle la démocratie.

Et c'est avec elle qu'il vous faut compter tout aussi bien qu'avec la bourgeoisie oisive et frivole qui fume des londrés sur le bitume des boulevards.

Eh bien, je vous assure que tous ces braves gens, aussi bien ceux qui travaillent que ceux qui se promènent, prennent un médiocre souci de la monarchie traditionnelle.

La République n'inquiète certainement ni leurs intérêts ni leurs consciences.

Vous ne sauriez croire, monseigneur, combien votre bon peuple se tourmente peu de savoir que « vous n'avez pas une parole à rétracter, pas un acte à regretter. »

C'est une bien douce satisfaction pour vous de pouvoir le dire, mais de quels actes vous plaît-il de parler ?

Monter à cheval, dicter votre correspondance, bien déjeuner, dîner mieux encore, dormir et recevoir les visites de vos sujets, etc., voilà certainement les actes les plus importants de votre existence.

Ce régime vous a profité et point du tout fait mal. Qui songerait à vous en faire un reproche ?

Croyez-moi, monseigneur, ne regrettez rien, ne changez rien à vos habitudes, et continuez à mener cette vie tranquille, calme, émaillée de manifestes, ornée de députations et entourée de drapeaux blancs, qui a suffi jusqu'à ce jour à faire votre bonheur et dont nous nous contentons pour le nôtre.

Je suis votre valet,
FRONTIN.

Nouvelles de la Ville

Lundi. — La force armée est requise, les troupes sont consignées, la cavalerie bottée et éperonnée est prête à monter à cheval, les artilleurs attendent mèche allumée, des nuées

d'agents de police encombrant les couloirs du Grand-Théâtre.

— Une vaste conspiration doit éclater contre le directeur de ce café-concert.

— On a vu des gens armés de sifflets — jusqu'aux dents.

— La grande conspiration n'éclate pas.

— Le seul malfaiteur signalé est le brigand Fra Diavolo accusé d'avoir massacré trois actes d'opéra comique.

— Un certain nombre de gredins profitent de l'absence des agents retenus au Théâtre pour accomplir en ville leurs exploits nocturnes. On ne les arrête pas.

— Le directeur Danguin est considéré comme un assez triste farceur.

Mardi. — On annonce que MM. Dabonneau Chatron et Zimmermann représentant l'Exposition de Lyon, se sont jetés à plat ventre devant M. Thiers pour implorer sa présence à la distribution des récompenses.

— M. Thiers sourit et ne leur répond pas.

— L'Excessivement Bien Public déclare qu'un président de la République ne saurait décerner à une distribution de couronnes.

Mercredi. — M. Garnier de la Décentralisation et après lui le comte de Chambord, découvrent un nouveau système de politique : — la politique à ciel ouvert.

— Quelques personnes prudentes craignent que cette politique manque de solidité, — à cause des vitres.

— On transporte au camp de Balan les matériaux du camp de Sathonay.

— Les installations de ce nouveau camp sont poussées avec beaucoup de fièvre.

— Cela s'explique naturellement quand on sait que le camp de Balan est situé au milieu des lones du Rhône.

— Cet emplacement a été choisi paraît-il pour habituer les soldats aux tremblements.

Jeudi. — Le journal Lyon-Médical trouve un remède souverain pour détruire les cors aux pieds. Un peu de perchlorure de fer au bout d'une paille, — et le cor rend l'âme.

— Plusieurs chiens enragés font leur apparition aux abords de la place des Célestins.

— Les vétérinaires consultés déclarent que cela tient au voisinage du Conservatoire de musique.

— Un professeur dudit Conservatoire abandonne ses appointements d'une année au profit des Alsaciens émigrés.

— Les craintes d'inondation diminuent : la Saône rentre dans son lit et M. Bruzel à la préfecture.

Vendredi. — L'exposition de Lyon n'aura ni Lambert, ni Molière... C'est décidément M. Teisserenc de Bord qui doit présider la distribution des récompenses et embrasser les exposants.

— Jules Simon annoncé ne viendra pas par mesure de sécurité publique.

— Les larmes du ministre de l'instruction publique auraient pu provoquer une nouvelle crue du Rhône.

— On rétablit la musique dans les régiments de cavalerie. Des esprits chagrins trouvent que cette mesure manque de portée, au point de vue de la revanche.

— Un habitué des coulisses est traduit devant les tribunaux pour attentat sur la personne d'une danseuse du corps de ballet.

— L'accusé prétend se justifier en disant qu'il voulait faire maigre.

Samedi. — Malgré les prescriptions du docteur Brochard, une nourrice refuse de se laisser vacciner : elle soutient que ce n'est pas sein et que du reste elle n'aime pas se Jenner.

— La Commission départementale se réunit à l'Hôtel-de-Ville.

— On ne signale encore aucun accident au plafond.

Héloïse et Abélard.

Depuis quelques jours tout Paris fait queue au contrôle des Folies-Dramatiques ;

Si la foule se précipite ainsi — turba ruit ou ruunt — au guichet de ce théâtre, c'est qu'elle est avide d'assister à l'exécution de l'histoire d'Abélard, histoire revue, corrigée et augmentée par MM. Clairville et Busnach, et mise en musique par M. Litolff.

Toute la presse a été unanime à constater dès le premier soir, le complet succès de cette opération musicale ;

Le libretto fourmille de mots à l'emporte-pièces, et la partition ruisselle de morceaux enlevés de main de maître.

Ces mots « de main de maître » ont ici une signification doublement justifiée, car il paraît que M. Litolff est un ancien maître de chapelle qui a renoncé à la musique profane ;

On nous dirait que c'est à la chapelle Sixtine, que le maestro d'Héloïse et d'Abélard exerçait jadis son talent, que nous n'en serions nullement surpris ; il y a en effet dans sa nouvelle production, certaines parties qui sont traitées avec une habileté et une originalité de touche tout à fait sui generis.

Quant au libretto, tout le monde connaît plus ou moins la légende mystico-mystifiante d'Héloïse et d'Abélard ; avant d'exposer aux lecteurs de la Mascarade les détails accessoires dont MM. Clairville et Busnach ont agrémenté cette légende,

Je vais me permettre une réflexion tout à fait incidente mais qui témoigne merveilleusement à mon avis, de cet adorable mélange de gros bon sens et de fièvre ironie qui a formé de tout temps chez nous le véritable fonds de ce que nous appelons : « l'esprit de tout le monde ».

Le genre masculin est plus noble que le genre féminin. — Chacun sait ça ; — par suite, toutes les fois que l'on cite des couples célèbres à divers titres et formés de personnages appartenant à l'un et à l'autre sexe, on met la galanterie de côté et l'on donne instinctivement le pas à l'homme sur la femme ; — exemples : ADAM et EVE ; — MARS et VÉNUS ; — DAPHNIS et CHLOÉ ; — PYRAME et THISBÉ, ROMEO et JULIETTE, PAUL et VIRGINIE, etc., etc.

Or comment se fait-il que contrairement à cette règle invariable on dise : HELOÏSE et ABÉLARD ? — c'est que le peuple sait fort bien que si le masculin est plus noble que le féminin, le féminin à son tour est plus noble que le neutre.

La preuve que c'est bien intentionnellement et non par simple hasard que tout le monde fait marcher Héloïse avant Abélard, c'est que le seul autre cas où il donne pareillement le pas à la femme sur l'homme, c'est celui de Judith et Holopherne ; Holopherne décapité par Judith se trouvait vis-à-vis de celle-ci dans le même état d'infériorité physique que le devait être plus tard vis-à-vis d'Héloïse le malheureux Abélard, qui fut lui toutefois, un décapité parlant.

Et maintenant, revenons à la légende.

« Or il advint qu'un certain chanoine Fulbert qui avait une pupille nommée Héloïse, pria maître Abélard de bien instruire la jeune fille, lui donnant permission d'user de contrainte si elle ne faisait pas son devoir. » (Bayle)

Héloïse était fort studieuse, mais il faut croire qu'Abélard lui donna bien des distractions, car le chanoine Fulbert ayant fait subir un jour un examen à sa nièce, s'aperçut avec stupeur qu'Héloïse avait oublié tous ses devoirs ; incontinent il coupa les vivres à Abélard et les deux amants passèrent le reste de leur vie à pleurer dans un cloître sur le fatal dénouement de leur trop courte liaison.

Dans la pièce de MM. Clairville et Busnach le dénouement est moins fatal que dans la légende ; c'est sur une autre tête que sur celle d'Abélard que tombe par suite d'un quiproquo le rasoir de Damiens-Fulbert de sorte que celui-ci qui ne se doute pas de la méprise, n'hésite pas à marier Héloïse à son amant, convaincu que cette union ne saurait tirer désormais à conséquence.

Et maintenant, lecteurs, si je vous ai conté tout cela, je vous avoue que c'était uniquement dans le but de vous demander s'il ne vous semblait pas avoir déjà vu représenter le scénario d'Héloïse et Abélard ailleurs qu'aux Folies-Dramatiques ?

Si, n'est-ce pas, et vous vous demandiez où ; je me hâte de vous le dire, c'est sur notre scène politique ;

Héloïse c'est la République, Abélard M. Thiers — et le chanoine Fulbert la Droite de l'Assemblée ;

Au premier acte, pardon, au premier acte, nous sommes dans le Grand Théâtre de Bordeaux : Ratapoil Fulbert confie sa pupille éventuelle, la jeune République au savant et disert Abélard-Thiers lui donnant mission de la surveiller et permission d'user de contrainte si elle tentait de s'emparer tout soit peu ;

2^e acte : Thiers-Abélard s'prend de son élève et lui fait des mamours ;

Republica répond à merveille aux avances d'Abélard-Thiers, Fulbert-Ratapoil entre dans une fureur indicible et jure qu'il arrachera à Abélard-Thiers son pouvoir.

3^e acte. — Le 3^e acte n'est pas encore terminé, jusqu'à présent Fulbert-Ratapoil n'est contenté de raser Thiers-Abélard, mais il n'a pas encore osé lui couper carrément la parole.

Nous avons la conviction que tout ceci finira, non comme la légende, mais comme dans l'opérette de MM. Clairville et Busnach ;

Ce n'est pas Thiers, mais Lafranc ou tout autre qui sera exécuté, et Fulbert-Ratapoil complètement rassuré par cette exécution en réalité des plus fictives, laissera Thiers et la République contracter une union définitive et féconde.

S. TRABAN.

THÉÂTRES

Grand-Théâtre. — Il paraît que M. Danguin a, lundi passé, échappé à un grand danger.

Une conspiration aussi vaste que ténébreuse avait été organisée contre le protégé de la municipalité et devait éclater le 21 octobre.

Mais les amis de M. Danguin veillaient. Avertis, l'autorité mit à la disposition de notre directeur les meilleures escouades de ses agents de police, le poste fut doublé, — pendant que des régiments de romains envahissaient la salle du haut en bas et armés de leurs solides battoirs, se préparaient

à vaincre ou à mourir pour le maître suprême de nos théâtres.

Tous ces préparatifs de guerre ont été inutiles par la bonne raison que la conspiration n'existait probablement pas ; les gardes urbains n'ont pas eu le moindre perturbateur à fourrer au violon ; les claqueurs ont été contraints d'applaudir une piteuse représentation de *Fra-Diavolo* et M. Danguin en a été pour les billets de faveur qu'il avait distribués avec une générosité sans égale.

Non pas qu'une manifestation violente contre la direction actuelle soit impossible, car M. Danguin s'est créé, depuis son avènement, plus d'ennemis à lui seul que ses prédécesseurs réunis depuis dix ans, sans oublier feu Raphaël Félix.

Ses nombreux procès, ses difficultés de tout genre avec les artistes et les souvenirs peu agréables qu'il a laissés à tous ceux auxquels il a eu affaire au point de vue artistique, ne lui ont certes pas fait des amis, ni excité autour de lui des dévouements inaltérables.

Eh bien, malgré les inimitiés qui l'entourent, il ne tient qu'à M. Danguin de rendre impossibles toutes les conspirations. Qu'il satisfasse le public, — le public payant, — dans la mesure du possible et lui besoin ne sera de déranger la police qui ferait mieux de surveiller les voleurs, ni de battre le rappel chez les gens de bonne volonté pour peupler les fauteuils, les loges ou les galeries, — en cas d'accident.

Mais loin d'user envers le public des procédés qu'il lui doit, M. Danguin semble prendre à tâche de le contrarier et de l'irriter.

Il affecte envers lui des façons autocratiques qui sont peu de saison et s'efforce par mille vexations de montrer le misérable cas qu'il fait des gens qui, en somme, lui procurent ses recettes.

M. Danguin sait, par exemple, combien les lyonnais tiennent aux débuts. Il les escamote pour sa troupe dramatique et comique, malgré son cahier des charges.

Plus tard, sur les réclamations du public, il promet des débuts et des rentrées.

Or, ces débuts et ces rentrées ne s'effectuent nullement ou quand, par hasard, ils s'effectuent, c'est aux Nouveautés, théâtre où personne ne va.

Et encore, s'agit-il de troisièmes débuts, on les opère dans les *Cent-Vierges*, comme ceux de M. Gourdon et de Mlle Peretti, dans une opérette qui s'est jouée maintes fois au Grand-Théâtre, mais qu'on affecte de représenter une fois de plus aux Nouveautés, et le jour d'une soirée extraordinaire de Mlle Agar.

Et pourtant, rien n'empêcherait M. Danguin de faire débiter au Grand-Théâtre, — avec 300 billets de faveur, toute sa troupe de carton passerait comme une lettre à la poste. Mais, du moins, la forme serait sauvée, et le public presque satisfait.

Nous ne parlons ni des artistes figurant sur le prospectus de l'année théâtrale, dont on n'entend jamais plus parler, ni des acteurs ou chanteurs engagés pour remplir un emploi qui en tiennent un autre, ni des nullités auxquelles des rôles importants sont confiés, ni de la suppression de certains sujets indispensables à la scène et à l'orchestre, ni de l'absence de certains instruments, comme la grosse caisse au 2^e acte de *Faust* ou au 4^e acte des *Huguenots*, ni du manque de soin qu'on apporte systématiquement à la mise en scène, ni de tous ces mille et un riens qui distinguent une administration soucieuse de l'art et du public, et qu'on n'eût jamais pardonnés autrefois.

Tout cela, M. Danguin peut et doit le donner, sans qu'il lui en coûte rien. Parbleu, nous n'ignorons pas qu'en face d'une subvention écornée, mais toutefois d'une importance relative, il faut être moins exigeant, quoique la diminution de la subvention trouve une compensation dans une diminution à peu près équivalente du prix des ténors, des chanteuses ou des premiers rôles. Aussi sommes-nous, soit envers la direction, soit envers les artistes d'une indulgence excessive.

Cependant, il nous paraît juste de réclamer au moins la somme entière de plaisir qu'on nous doit en qualité de contribuables et de spectateurs. Nous ne demandons rien que M. Danguin ne puisse accorder, mais nous voulons qu'à défaut de bons bons artistes il ait pour le public les égards et le respect qui lui sont dus.

Malgré les pronostics de la direction la représentation de Mlle Agar a attiré au Grand-Théâtre plus d'affluence que le *Fils de la Nuit*.

Cornille et Racine ont enfoncé Victor Séjour. Tout a été dit sur le talent de Mlle Agar, sur la perfection de son jeu et la quasi-perfection de son débit. Nous nous bornerons à constater son grand succès à Lyon, avec le regret que l'affiche, en nous offrant une troupe composée d'artistes de la Comédie-Française et de l'Odéon, nous ait donné une si triste et si fautive idée des sujets de ces deux scènes parisiennes.

Le concert au profit des Alsaciens-Lorrains a eu samedi un succès négatif, grâce surtout au peu d'attrait du programme et à la singulière idée de la direction d'organiser pour ainsi dire le silence autour de cette représentation, en ne l'affichant pas même un jour à l'avance.

Un autre concert s'organise au bénéfice de nos malheureux concitoyens. Nous ignorons s'il aura lieu au Grand-Théâtre, — le patriotisme de M. Danguin ayant exigé deux mille francs pour location de la salle.

G. LAURENT.

Un échange de lettres a eu lieu à propos de l'exclusion de M. A. Luigni fils du concert des Jeunes Aveugles. M. Maugin a prétendu que cette exclusion était le fait de l'orchestre et non le sien. Si par orchestre, M. Mangin entend quelques rares professeurs du Conservatoire est-ce possible ; mais nous sommes convaincus que la grande majorité des musiciens du Grand-Théâtre, s'ils sont de médiocres exécutants, sont du moins bons camarades.

Malheureusement, il leur serait difficile de protester contre l'assertion de leur chef, car il est probable que la moindre protestation les ferait immédiatement renvoyer de leurs pupitres.

G. L.

Pour tous les articles non signés à administrateur-gérant, A. ALBIGY.

HUITRES

ARRIVAGE TOUS LES JOURS
Maison DUCLOS, ancienne maison Biard
AUX ESCARGOTS DE BOURGOGNE
39, rue Grenette, 39. — LYON
Salle à manger et Salons au premier.

SOCIÉTÉ ANONYME

DES
BRIQUETTERIES DE GOURNAY

(Ancienne maison Paul BORIE)
Capital : 500,000 Francs

Usine à Gournay, route de Choisy-le-Roi

(PRÈS PARIS)

SIÈGE SOCIAL : 7, RUE DE PONTOISE, A PARIS

CONSEIL D'ADMINISTRATION

MM. Paul Borie, N. C., membre du Conseil de prud'hommes, administrateur de la Caisse d'épargne de Paris.
Lion, ingénieur, directeur de l'Agence des entrepreneurs, administrateur du Comptoir de Paris et des départements.
Bocquet, exploitant de tourbes, adjoint au maire du 10^e arrondissement de Paris.

ÉMISSION

DE
3,750 Obligations au Porteur, émises à 72 f. 50

Produisant 5 fr. d'intérêt annuel

payables par semestre, les 15 janvier et 15 juillet de chaque année, au siège social et chez les banquiers de la Société, remboursables à 100 fr. en 30 années, par voie de tirage au sort, à partir du 1^{er} décembre 1874.

Ces obligations sont garanties par les établissements qui sont la propriété de la Société et qui consistent en terrains, constructions et matériel industriel.

Le tout d'une valeur de 500,000 francs.

L'Usine est en pleine exploitation, et ses bénéfices actuels assurent non-seulement le paiement des intérêts des obligations qui vont être émises, mais encore la distribution d'importants dividendes aux actionnaires.

La Souscription sera ouverte
LE JEUDI 24 ET LES JOURS SUIVANTS JUSQU'AU JEUDI
31 OCTOBRE INCLUS

Au Siège social, 7, rue de Pontoise, à Paris;
et chez MM. Sevrin, Hudelot et Cie, banquiers de la Société,
92, rue de Richelieu, à Paris.

CONDITIONS DE LA SOUSCRIPTION

20 fr. en souscrivant, 20 fr. le 1^{er} février 1875,
12 fr. 50 le 1^{er} décembre 1875, 20 fr. le 1^{er} avril 1875.
Total : 72 fr. 50.

Ce qui représente un intérêt de 8 0/0 pour le capital versé, et de 1 fr. 80 0/0 pour l'amortissement, soit environ 10 0/0.

Les versements anticipés bénéficieront d'un intérêt de 7 0/0.

Le coupon de 2 fr. 50 à échéance du 15 janvier 1875, viendra en déduction du versement du 1^{er} février suivant.

Les fonds peuvent être adressés par lettres chargées à MM. SEVRIN, HUDELOT et Cie, banquiers, 92, rue de Richelieu, à Paris, ou versés à leur crédit dans les succursales de la Banque de France et chez les banquiers, leurs correspondants.

Les Obligations de Briqueteries de Gournay seront cotées à la Bourse.

SIROP PECTORAL DUPRE

le meilleur pectoral connu

par le Docteur HECKEL et DUPRE, pharmaciens universitaires de première classe des écoles supérieures de Paris et Montpellier.

Sans rival contre les toux, rhumes, catarrhes, enrrouement, grippe, irritations de poitrine, coqueluche, etc., etc.

Prix : flacon, 2 fr. 25; — double flacon, 4 fr. 25.

BONBON PECTORAL DUPRE

au tolu et à la réglisse

par le Docteur HECKEL et DUPRE.

Quelques morceaux (5 à 6) pris dans la journée et en se couchant suffisent pour calmer les toux aiguës et spasmodiques et les rhumes; résoudre les catarrhes, faciliter l'expectoration et combattre l'irritation de poitrine. — Son emploi aussi sûr que facile ne demande l'adjonction d'aucun liquide. — 1 a den. le bête : 0 fr. 75; — la boîte, 4 fr. 50.

Dépôts à Lyon : pharmacies DUPRE, Grande rue Guilloitière, 65; FAIVRE, place des Terreaux, 9; ANDRÉ, place des Célestins, 5; à Vienne, pharm. VASSY.

ELIXIR ANTI-RHUMATISMAL

DE SARRAZIN-MICHEL, D'AIX.

Guérison sûre et prompt des Rhumatismes aigus et chroniques Gouttes, Lumbago, Sciatique, Migraine, etc.

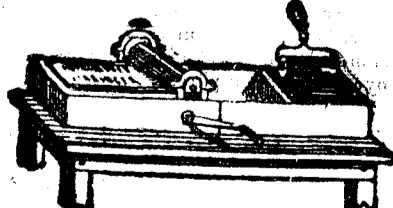
10 francs le flacon.

Dépôts à Lyon, M. FAIVRE phar.; à St-Etienne, M. ARNAULT, pharm.

PRIX à FIGARO PRIX

GRAND CHOIX de Confection pour hommes et enfants. — hausses et Chapellerie en tous genres. cours de Broches, 14 Guilloitière).

EAU MELISSE des CARMES du Frère MATHIAS. Contre apoplexie, vertiges, vœux, maux de cœur, syncope, crampes d'estomac, indigestion, diarrhée, choléra, etc., etc. — MARI, rue Vacon, 54, Marseille. Dépôt place des Terreaux 6, Lyon, dans les bonnes pharmacies, et chez les principaux épiciers. — 1 fr. le flacon.



L'IMPRIMEUSE

BREVETÉ S. G. D. G., dont M. BERRINGER est le seul inventeur, et pour laquelle il vient d'obtenir un nouveau brevet de perfectionnement, permet d'imprimer soi-même de 1 à 1,000 exemplaires son écriture : FLANS, DESINS, MUSIQUE, etc., sans changer à manière d'écrire ou de dessiner.

Vendeur, par engagements, à l'inventeur, 3, passage du Grand-Corf, FAIVRE ou REMANIER DES REPRÉSENTANTS.

AVIS

MAISON DE LA BELLE JARDINIÈRE DE PARIS

Saisons d'Automne et d'Hiver.

HABILLEMENTS CONFECTIONNÉS

POUR HOMMES, JEUNES GENS ET ENFANTS

RUE
Saint-Pierre
25

SUCOURSALE A LYON

Près les Terreaux

RUE
Saint-Pierre
25

NOTA—La Maison de la BELLE JARDINIÈRE de Paris n'a en province que quatre succursales

LYON, rue Saint-Pierre, 25

MARSEILLE, rue Pavillon, 22

NANTES, rue de l'Herminière, 6

ANGERS, rue Saint-Laud, 72

HYGIÈNE PUBLIQUE

VRAI TRÉSOR DE LA SANTÉ

Les eaux minérales ferrugineuses et gazeuses de Saint-Alban, près Roanne (Loire), édulcorées avec des sirops et les limonades gazeuses du même établissement, constituent la boisson la plus agréable et la plus salubre pour les bals et soirées. A la différence de la plupart des eaux minérales, qui ne peuvent se prendre impunément, en hiver, les Eaux de Saint-Alban sont efficaces en toutes saisons et recommandées par toutes les facultés de médecine.

Leur usage continu, fortifiant tout le système nerveux, préserve des douleurs rhumatismales et de la goutte. Elles sont souveraines dans les affections des voies digestives, les embarras gastriques, les maladies des voies urinaires, certaines maladies contagieuses, anciennes ou récentes; la dyspepsie, l'asthme, la chlorose ou pâles couleurs, la leucorrhée, maladies du foie, de la peau, etc., etc.

Administration : Hôtel St-Louis, Roanne (Loire).

Dépôt principal de tous les Médicaments spéciaux
Entrepôt général de toutes les

EAUX MINÉRALES FRANÇAISES & ÉTRANGÈRES

Pharmacie des Célestins, 5, PLACE DES CÉLESTINS, 5

EAU DENTIFRICE ANATHERINE

DU DOCTEUR J. G. POPP, MÉDECIN-DENTISTE DE LA COUR IMP. ROY. D'AUTRICHE A VIENNE
Breveté en Angleterre, en Amérique et en Autriche.

Guérit instantanément les maux de dents les plus violents et nettoie parfaitement les dents, même dans le cas où le carie ou macaie à s'y attacher; elle rend aux dents leur couleur naturelle, blanchit l'émail, empêche la corruption des gencives et est un moyen sûr d'apaiser les douleurs provenant des dents creuses ou cariées, purifie l'haleine, guérit les maux de dents rhumatismaux, ramollit les dents ébranlées, empêche les gencives de saigner au moindre contact d'une brosse à dent. — Flacons : 4 fr. et 2 fr. 50 — A Lyon, pharmacie SIMON, rue de Lyon, 87.

PLUS
DE
FEU!



40 ANS
DE
SUCCÈS
5 francs

LINIMENT BOYER-MICHEL D'AIX.

Guérison sûre des Boiteries, Entorses, Foulures, Ecartis, Molettes, Courbes, Vésigens, etc. — Dépôt chez les principaux pharmaciens de chaque ville, à Lyon, M. FAIVRE, à St-Etienne, M. ARNAULT.

DIRECTION GÉNÉRALE DES NOURRICES

Maison fondée en 1780

Quai de l'Archevêché 12, près le pont Nemours.

MALADIES DE LA PEAU

POMMARE Dermophile du D^r Michon, méd. spécialiste. Infaillible contre les rougeurs, feux, boutons de visage, dartres, etc., toutes les maladies de la peau en général. 5 fr. le pot. Dépôt ph. Seyvet, pl. Cr.-Rousse. Chez Cazeneuve et Lestra, drog., rue Lanterne, à Lyon Abnet, phar., cours Morand, 12.

PHARMACIE GODARD et PUY, RUE SULLY, 51, (Brotteaux) LYON

VER SOLITAIRE. Essai de l'infailible et inoffensif de PUY fils, pour faire expulser avant le commencement du ver solitaire. Prix : 10 fr. Une seule dose suffit toujours.

L'INJECTION de TANNIN-FOURQUET

guérit en trois jours les écoulements récents ou invétérés. — Prix, 3 fr. — Seul Dépôt, LACROIX-MORLET cours Bourbon, 58, Lyon.

THE BERAUD
Le plus agréable des Purgatifs
Guérissant Migraines, Coliques, Maux de Tête, purifiant le Sang et facilitant la digestion.
SE TROUVE DANS TOUTES LES PHARMACIES

CHALES, SOIERIES, Nouveautés, Confections pour Dames. Comptoir spécial de robes et costumes tout faits et sur mesure. EXPOSITION permanente des modèles nouveaux de la saison. — Choix immense de Confections et Water-proofs.
MON NORDHEIM ET C^{ie}
A l'occasion de l'Exposition Grande mise en vente des nouveautés de la saison
LAINAGES. — PRIX-FIXE — Robes et Costumes
41 rue St-Pierre et 1. rue Fromagerie

AU GRAND BALLON RESTAURANT

Salles et Salons de famille, Jardins, Tonnes Joux de Boules.
Rue de la Quarantaine, 14.

Maison T. Rivollet, 9, rue St-Pierre, Lyon

BRONZES ET COMPOSITION

Spécialité de Lampes à modérateur, suspension de salles à manger, Lanternes, Vestibules, Flambeaux, Candélabres, Gardes-cendres, Gardes-Bûches, Chenets, Pelles et Pincettes.

POUDRE NASALE ANTI-NICOTINE

Pour la guérison immédiate du RHUME DE CERVEAU. La boîte : 1 franc.

Pour neutraliser, en fumant, le poison contenu dans les tabacs. La boîte : 60 centimes.

Dépôt spécial : 26, rue Lanterne, pharmacies BARNOU, r. de Lyon, 3, SIMON, r. de Lyon, 89, FERRAND, pl. Charité, 3, FAYARD, rue Hôtel-de-Ville, 9, REVERCHON, et dans les princ. pharm.

ARDOISIÈRES DE LA CHAMBRE

(SAVOIE)
Ardoises pour toitures, carrelages variés, parquets de billards, urinoirs, éviers, crèches pour écuries, cheminées, tables rondes et ovales de toutes dimensions. Cette ardoise se recommande par sa durée, sa couleur inaltérable et uniforme.

Dépôts : Lyon, M. ARPAJOU, cours Vitton, 31; — St-Etienne, BABOIN, rue de la République, 64; — Grenoble, JACOB, place des Tailles, 2; Chambéry, Charles CORDIER, banquier.

GRANDE ET PRÉCIEUSE DÉCOUVERTE BRUNISSEUSE LEON

Pommade composée exclusivement de substances végétales, rend promptement aux cheveux décolorés la couleur primitive en leur donnant la souplesse et le brillant que les teintures vulgaires altèrent presque toujours. — Prix : 4 fr. le pot. Dépôt général chez M^{me} GÉRARD, c. de Broches, 1, au 1^{er}. Exps. contre mandat ou timbre-poste. Dépôt chez M. KOCK, r. Lyon, 13, CARPENTIER et Cie, 68, r. de Lyon, BOUCHARD, 20, place Bellecour, GAUTHIER, 2, r. de Lyon, BRIAN, 106, r. Hôtel-de-Ville, J. TEYSSEYRE, 1, r. de la Barre.

ELIXIRS PUY

Préparés par DECHENAU, pharmacien.
Ces Elixirs ont l'avantage de purger et de dépurger le sang, sans que l'on soit obligé de suspendre son emploi, quel qu'il soit, et de faire disparaître ainsi toutes maladies chroniques.
L'Elixir n^o 1 est spécial pour les maladies de poitrine, d'estomac et des intestins, telles que : bronchites, oppressions, perte d'appétit, crachements de sang, constipation, embarras gastriques, affectations nerveuses, éblouissements, migraines, insomnie, et débarrasse des glaires bilieuses, etc.
L'Elixir n^o 2 est le dépuratif le plus puissant pour purifier le sang de toutes humeurs nuisibles et abondantes, telles que rhumatismes, engorgements du foie, les dartres, les maladies secrètes, sans laisser aucune trace du virus.
Dépôt chez PUY inventeur, r. Neuve, 41, aux Charpenettes; pharm. DECHENAU, Ferrandière, 42; phar. GODDARD et PUY fils, r. Sully, 44; M^{me} VILLOUD herb. 75, Gde rue Croix-Rousse et chez tous les phar. et herb. — Prix : 2 fr., 3 fr., 50 c. et 6 fr.

LE BAUME DU BRÉSIL du docteur Pénilleau de Paris, guérit sans tisane, ni injection tous les écoulements anciens ou récents. — 5 fr. le flacon. Notice gratis. Dépôt pharmacie Simon, 89, rue de Lyon.